

Ce texte est excessif, mais il permet de rassembler des idées.

La passe tient d'un leurre, un leurre que le psychanalyste peut très bien se donner à lui-même.

Ca fonctionnerait si le psychanalyste était un « saint », et tous les autres avec lui !

Un saint est un homme qui se dirige selon une transcendance, et il n'y a pas de transcendance dans le champ du social, si on le veut démocratique. Dans le monde actuel, il faut le tenir. . Il faut tenir qu'il n'y a pas de « despote éclairé » selon une transcendance, un bien pyublic. On peut meme dire que c'est la faille, et elle est d'importance, de la philosophie des lumières d'avoir cru en la possibilité d'un despote éclairé. Disons que « tout despote se croit éclairé » !

La passe est notre « passable au public » que j'entends maintenant comme l'offre du psychanalyste au social, quand il s'installe et qu'il offre la possibilité des cures analytiques. La seule transcendance que l'on pourrait penser pour un psychanalyste est la poésie, « le poetassez » ! où se conjoignent le potasser du travail obsessionnel, détail après détail, et l'éclair de l'intuition hystérique qui d'un trait relie deux idées (toutes deux liées par la problématique de la BM). L'éthique du bien dire dit Lacan. On sait que Lacan a reve d'un psychanalyste qui serait aussi un « saint » laïque. Il faut tenir que ca n'existe pas ! Quand un sujet croit en une transcendance qui règle ses pas dans le monde du social, ce n'est pas au nom de la psychanalyse.

La passe est un leurre qui ouvre la porte à toutes les gouvernances religieuses. Si nous on ne le tient pas, personne ne le fera. Il n'y a que la psychanalyse qui a les moyens conceptuels de critiquer, au nom de principes généraux, la création de la transcendance, sans tenir compte des spécificités religieuses elles-mêmes.

Il me semble qu'il faut revenir à la logique de l'inconscient : dans notre champ le savoir est appendu à nos échecs. Pour une raison simple, on peut arriver à savoir pourquoi tel projet n'a pas réussi, telle analyse est restée vaine, quelle prise en charge n'a pas fonctionné, mais quand on réussit, on ne peut pas véritablement en donner la raison pertinente.

Fondamentalement, il me semble que la cause de cette dissymétrie est la mise en jeu du désir.

L'échec et sa frustration peut provoquer la sublimation d'une étude poussée et sérieuse, des moments d'où il en est résulté. Les remises en question y sont de mises, et ce travail finit par constituer un savoir, alors que dans l'autre sens, la réussite elle-même, par le fait qu'elle a provoqué un sujet à s'approprier ce que l'on voulait pour lui, et en faire sa propre mixture, plus rien ne peut se préciser des causes.

Plutôt, le droit même de s'en sentir responsable n'existe plus, et donc encore moins la possibilité d'en élaborer le processus. Parce que la réussite est aussi en elle-même, une séparation.

Certainement c'est la cause d'une certaine forme de silence dans la passe, que Lacan reprochait aux AE. La règle veut que si l'un de ses analysants obtient la nomination, à travers le processus de la

passe, son analyste soit aussi, comme responsable, quoiqu'il en ait, de cette nomination, et se retrouvait « nommé » aussi !

Dans l'optique d'un certain « progrès » dans la cure psychanalytique. Dans la passe, la transmission du « désir du psychanalyste », qui est l'essentiel, pour les cures à venir de l'impétrant psychanalyste, est transformé, par le fait de cette règle, en un objet qui aurait appartenu à l'analyste transmetteur ! Comme un objet !

Face à cette fixation en objet, l'analyste conséquent ne peut plus que se taire ! Tout ce qu'il pourrait élaborer de sa réussite, l'enlève à son analysant. Aliénation ca s'appelle selon Lacan

On voit alors fonctionner le « leurre » du psychanalyste sanctifié par une nomination ! C'est celui qui pourrait « selon des principes transcendants » élaborer ce qu'il en est de son désir dans l'affaire, et de sa réussite. Or justement si le désir fonctionne, et doit fonctionner, dans la cure psychanalytique comme moteur, c'est au nom d'une séparation, à venir le plus souvent, ca s'appelle le transfert et sa liquidation.

Ce n'est pas le transfert qui se liquide, c'est la possibilité du transfert qui disparaît. Il n'y a plus d'Autre qui au nom d'une sanctification, pourrait dire « ce qu'il en est du désir ».

L'inconscient nous a appris, au moins j'espère, qu'il n'y a pas de désir transcendant, le désir tient ses racines dans la pulsion et son élaboration. Il me semble dans ce sens que Lacan a parlé « pour le désir du psychanalyste » de « x » soit une inconnue, au sens où dans la fonction qu'il tient dans le processus de la cure, il est à chaque fois réalisé d'une certaine manière, pour chacun des psychanalystes, mais dans le passage au public, il n'entre en fonction que comme « x », quel qu'il soit dans la subjectivité pulsionnelle de chacun, « sauver, comme une mère, tout contrôler ... », les formes nous les connaissons... Penser qu'il y en aurait une bonne, à sanctifier, ça dit aussi que ces formes, les vraies, sont mauvaises ! Cette réflexion ouvre la porte à la « morale » et à la liste de tous les « dysfonctionnements ».

Et dans la chicane, on ne peut pas, malgré toutes nos belles paroles, empêcher que ce qui ne devrait être que la témoin d'un passage, ne devienne, parce qu'il est devenu social dans la nomination, un titre, qui sanctionne (sanctifie) un savoir.

De même si Lacan a défini, le « saint » comme un sujet qui « décharite », cette acception ne peut avoir cours si facilement dans le social.